L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 22 MARS 1889.

NÉCROLOGIE.

L'art et la science ont subi bien des pertes ces temps derniers.

On annonce la mort du grand violoncelliste russe, Charles Davydow, qui fut longtemps le directeur du Conservatoire de St-Pétersbourg. C'était encore un compositeur de haute distinction. Comme théoricien il s'est fait un renom par une *Méthode de violoncelle*, fort appréciée.

La Russie vient de perdre aussi un véritable savant qui, tout jeune qu'il fut encore—quarante et un ans—s'était déjà signalé par de précieux travaux en histoire naturelle, en géologie, botanique, archéologie, anthropologie: M. Michel Smirnoff, qui vient de mourir à Odessa. Depuis 1872 il avait été attaché à la chancellerie du grand-duc Michel, oncle du tsar, lieutenant impérial au Caucase; et après le départ de celui-ci, il avait continué à remplir les mêmes fonctions à Tiflis.

Le Courrier de l'Art, revue toujours bien renseignée, dit que le Musée préhistorique de Paris possède plusieurs crânes très curieux offerts par M. Smirnoff au docteur Broca, à la *Revue Anthropologique* duquel il collabora. On y remarqua ses articles sur les nombreuses peuplades du Caucase et sur les tombes préhistoriques de cette contrée.

—Plusieurs pertes notables à constater en Belgique: M. le lieutenant-général Auguste Goethals, collectionneur et membre distingué du Musée royal de peinture et de sculpture; M. René Chalon, numismate des plus autorisés; ce dernier était âgé de quatre-vingt-six ans.

Les journaux de Londres nous apprennent encore la mort de M. Philip Henry Delamotte, fils de l'aquarelliste W. Delamotte d'Oxford. Il était, lui-même, estimé comme peintre et comme auteur de divers traités artistiques.

A cette liste il faut ajouter les noms de M. Alexandre de Kotzebue, fils de l'auteur de *Misanthropie et repentir*; il avait, lui, fait de la peinture et avait eu pour maître Horace Vernet; du prince Soltykoff, collectionneur cité parmi les plus célèbres et enfin le nom de M. Louis Achille Lucas, architecte honoraire de la ville de Paris, membre de la Société centrale des architectes français et aussi du comité de l'Association des artistes, peintres, sculpteurs, architectes et graveurs. Le premier est mort à Munich; les deux derniers, à Paris.

Théâtre de l'Opéra.

Qui sait? les soirées vous semblent déjà si longues; elles sont si incomplètement occupées, que ce titre vous a attiré, vous intrigue peut-être, et en le lisant vous vous demandez si le théâtre de la rue Bourbon va se rouvrir encore pour quelque représentation dernière. Nous le voudrions comme vous, mais il nous faut vite vous le dire, ce n'est point de pareille réouverture qu'il s'agit ici.

La cage est bien définitivement vide; les oiseaux se sont envolés et beaucoup d'entr'eux sont déjà près de la terre de France; ils y toucheront dans quarante-huit heures, selon toutes probabilités. Nous n'avons plus ici que trois artistes: Mlle Hervey, MM. Claverie, Feitlinger; les deux derniers nous quitteront mardi prochain.

En écrivant à nouveau ce titre de l'Opéra, auquel nous nous sommes si souvent arrêté cette saison, nous avons pour seul objet d'appeler votre attention sur une annonce que vous trouverez à la première page de l'*Abeille*.

Elle porte à la connaissance du public un fait très encourageant pour l'avenir de notre scène lyrique française; fait que nous ne saurions trop bien accueillir. En effet il appert de cet avis que les demandes de loges et parquets se produisent si nombreuses, qu'il est déjà difficile d'y faire droit, en contentant tout le monde.

Si nous nous expliquons bien l'annonce qui vient d'être mise sous nos yeux, les choix de beaucoup d'abonnés ou amis du théâtre tombent sur les mêmes places; les uns et les autres réclament certains droits de priorité, et l'administration voulant plaire à tous, si faire se peut, s'est décidée à prendre la voie de l'enchère, à laquelle, d'ailleurs, il a été déjà recouru ici plus d'une fois.

Donc elle remettra à des encanteurs: MM. Macon, Paul et Robinson, la solution de cette question, et lundi prochain, 25 mars, à une heure de l'après-midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles No 74, on adjugera aux enchères les privilèges du choix de loges et fauteuils d'orchestre pour la saison 1889-1890.

Seulement, nous lisons dans l'annonce dont il s'agit ici les mots suivants: "Le Conseil de Direction s'est décidé à octroyer ce privilège aux enchères."

Ici nous sommes un peu perplexe et aurions besoin d'une explication. Ces mots: "Conseil de Direction", signifient-ils les directeurs de l'Association de l'Opéra, ou bien la direction elle-même qui se charge de l'exploitation du théâtre, à laquelle la dite Association vent, de par sa charte, demeurer absolument étrangère?

Nous ne saurions guère répondre d'une façon précise à ce point d'interrogation, et l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes est trop avancée pour que nous puissions prendre un renseignement venu de source officielle.

Quoi qu'il en soit, il résulte de l'avis qu'on a lu ou qu'on va lire, que le vent souffle en poupe; que les signes du temps sont tout favorables à la campagne prochaine.

Cet empressement, dès l'abord, à se disputer les sièges est du meilleur augure; il est le résultat, il est la récompense de l'excellente conduite de la saison dernière.

L'organisation si promptement, si résolûment achevée de la nouvelle Association; les noms considérables qui y figurent, étaient déjà le présage d'une ère de progrès, d'une ère d'appui sérieux, continu pour l'Opéra; et voilà que cet appui se formule par une mesure tangible, des plus significatives: l'offre à l'encan des places préférées, imposée par la multiplicité des demandes.

Nous suivrons avec le plus vif intérêt cette mise aux enchères d'un privilège dont l'adjudication grossira l'encaisse de la direction, puisque le prix de la dite adjudication s'ajoutera, pour le directeur, au prix régulier des loges et fauteuils dont il aura été ainsi disposé.

L'idée est excellente, croyons-nous; nous espérons qu'il en sortira une nouvelle garantie de durée, de prospérité pour notre Opéra, qu'il est si urgent de maintenir à la Nouvelle-Orléans.

Galathée.

L'exhibition de la *Galathée*—un spectacle tout nouveau — se continue toujours, mais nous regrettons vraiment que les recettes n'en soient pas ce qu'elles devraient être; ce qu'elles ont été dans plusieurs villes du Sud et du Nord.

Néanmoins le directeur de cette exploitation ne veut pas quitter la Nouvelle-Orléans sans y laisser quelque bienfait comme trace de son passage. A cet effet il se propose d'offrir bientôt une combinaison par laquelle une moitié de ce qu'il pourrait réaliser, serait affectée à une ou deux institutions charitables.

C'est là un acte de libéralité dont nous ne pouvons que le féliciter.

En attendant, répétons ce que nous avons écrit plus d'une fois, et ce qui est la vérité: ces représentations de chaque jour — commençant à 2 heures de l'après midi et se répétant de quart d'heure en quart d'heure, après très court intervalle et jusque dans la soirée — ces représentations sont attrayantes à tous les points de vue.

Ce sont effets d'optique, fort heureusement réussis; qui trompent l'œil d'une façon charmante; sous vos regards un buste de pierre s'anime, devient femme, bouquet, squelette, puis retourne à sa forme première, sans que jamais rien vienne détruire l'illusion.

Cette exhibition a lieu rue du Canal, No 164, en face du Grand Opera House. Prix d'entrée 10 cents; 5 cents pour les enfants. Voir l'annonce.

Journal des Demoiselles.

Le numéro du 9 mars de cette publication, toujours coquette, toujours variée, abonde en pages et en gravures intéressantes. Il débute—à tout seigneur tout honneur—par une Revue des modes, due à une experte; puis viennent une Chronique; un feuilleton: *Histoire très simple*; des explications pour l'exécution de modèles donnés et et une série de renseignements et conseils. Comme *illustrations*: trois planches en noir; une gravure coloriée et plusieurs modèles, accompagnés d'un patron.

Nous ne saurions recommander aux dames et jeunes filles de plus attachante et plus utile collection que celle-là. Le *Journal des Demoiselles* (hebdomadaire, Paris, 48 rue Vivienne) compte soixante-neuf années d'existence; de succès pour mieux dire.

Palais de Coton.

Le Palais de Coton fermera bientôt ses portes et la bâtisse elle-même disparaîtra. Profitez donc de ces derniers jours pour visiter cette construction originale, élevée comme par enchantement et par laquelle on aura réalisé beaucoup de bien; pour en voir aussi les étalages.

Vous y aurez ce soir un spectacle qui a son prix: *Song of Seven*, dont l'exécution est confiée à la direction de Mme Seaman, secondée par Mme J. Pinckney Smith.

Musée-Théâtre.

Ainsi qu'on peut le voir par l'avis inséré dans les colonnes de l'*Abeille*, le programme vient d'être modifié au Dime Museum, et cette modification vaut au public des curiosités, des *attractions* nouvelles, dans le Curio Hall comme sur les scènes des deux théâtres.

Le prix d'entrée reste toujours à 10 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1889.—Indications: Pour la Louisiane: Temps beau, suivi de pluie légère; température stationnaire suivi d'une température plus fraiche; vents variables.

Température du 21 mars 1889.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	60	16
Midi	68	20
3 P. M.	68	20
6 P. M.	66	19

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Louis Chauff à Mlle Katie Fausse.
Charles Williams à Mlle Laura Conrad.
Herman Fischer à Mlle M. M. Kulpferle.
George J. Warner à Mlle Mary J. Crawford.
F. D. Duteil à Mme V. L. Olive.
A. McBride à Mlle Georgiana Moore.
Eugène J. Hornet à Mlle Inez R. Luce.

Naissances.

Mme John Kennedy, une fille.
Mme H. Dessommes, un garçon.
Mme John E. Gazin, une fille.
Mme F. Welp, une fille.

Décès.

Antonio de Angelo, 77 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Alexander Triford, 64 ans 10 mois, 13 Sud Villeré.
Benjamin Ancer, 4 ans, 434 rue Septième.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

P. J. Dyer à Mlle M. Robinson, un terrain borné par les rues Madison, Monroe, Decatur et De Armas, $100.

Héritiers de Mme M. A. Churchill à Mme M. M. Moore, un terrain borné par les rues Delachaise, Tchoupitoulas, Laurel et Aline, $825.

J. M. Séauc à Charles Reilly, un terrain borné par les rues Bourgogne, St-Louis, Dauphine et Conti, $1865.

B. Edwards à Wm S. Benedict, un terrain borné par les rues Dauphine, Royale, Espagne et Mandeville, $3300.

A. Leclerc à Otto F. Briede, deux terrains bornés par les rues St-Joseph, Nouvelle Levée, Nord Market et Tchoupitoulas, $1200.

Succession de J. Ferran à P. St-Raymond, un terrain borné par les rues Gravier, Perdido St-Pierre et St-Paul, $1475.

Otto Borer à B. J. Schneider, un terrain borné par les rues Jackson, Laurent, White et Philip, $1300.

Société de Secours des Orphelins à C. Bacher, un terrain borné par les rues Joséphine, St-Thomas, Jackson et Chippewa, $900.

Ed. E. Barthélemy à Louis J. Barthélemy, un morceau de terre borné par les rues Cadiz, Valence, Colisée et Perrier, $1000.

Cour de Circuit. — Liverpool London and Globe Co contre le bureau des assesseurs. Jugement contre le bureau.

Cour Civile.—Christopher McEvoy contre le Bureau des Assesseurs pour obtenir une réduction d'assessement—Jugement en faveur du Bureau des Assesseurs, le demandeur ayant négligé de faire dans le délai légal sa demande de réduction au dit Bureau.

Marie Agnes Garner demande l'émancipation.

Les successions Henry Clay Thompson, Caroline Derbofen, Vve S. G. Fabio, Elizabeth A. Francis, Corinne Bright, Vve Francis Fabre sont ouvertes.

Alfred Grima contre H. W. Fairchild et les héritiers de Richard Sinnott.

Vve Eveline Mathé contre Vve Marie Ader pour $575.

Christophe Hoppe contre Geo. Soulié pour $144 44.

John F. Poff & Cie contre Jos. Berger, Jr., pour $996 64.

Marie Louise Moran contre R. C. Morgan pour obtenir le divorce.

Diebold Safe and Lock Co. contre la Crescent City Brewing Co. pour obtenir la saisie d'un coffre-fort.

Mme Marthe Sharkey contre son mari pour obtenir la séparation de biens.

Geo Paterson contre la N. O. and Carrollton R. R. Co en $490 de dommages.

Deliborne Wiltz contre l'ex conseiller municipal Albert. Jugement en faveur du défendeur.

Cour Criminelle.—Section A.—John Peddie, abus de confiance, acquitté.

J. T. Mulver et Pauline Pluspadier, ont été reconnus coupables de diffamation.

Section B.

A. Holmes, détournement; L. Ofair, voies de fait, ordonnance de non lieu.

James E. Chaffe, coups et blessures. Les poursuites sont abandonnées.

Alex. Sellies, voies de fait, acquitté.

La seconde instruction accordée à Geo. C. Wright a été remise afin de donner à l'accusé le temps de s'assurer les services d'un défenseur.

Première cour de recorder.—Une accusation de recel a été portée hier matin par Edward Davaney contre Ben Rau, gardien de la fourrière du Sixième District, et une triple accusation de vol de chevaux contre P. Colton, A. Lacoste et H. Ritter, qui ayant pris cinq chevaux au pâturage, les ont amenés à la fourrière.

Gardes Continentaux. — Les Gardes Continentaux ont tenu mercredi soir une autre réunion pour terminer les derniers préparatifs de leur excursion à Paris pendant l'Exposition. Le comité d'excursion se compose de MM. E. K. Skinner, Wm. Pierce, E. D. Dean, A. K. Miller, Wm. H. Beanham, Jos. Maille, Thos. J. Swift et Thos. J. Moulin. Les membres qui ont l'intention de prendre part à l'excursion sont priés de se rendre le lundi, le mercredi et le vendredi soirs au quartier-général pour y prendre part aux exercices militaires.

Le capt. A. K. Miller a été chargé de conclure les arrangements pour la somme la plus minime, pour la traversée à bord du plus vaste steamer et du mieux aménagé. Chaque membre sera tenu de faire un dépôt de $50 accompagnant sa demande de participer à l'excursion. Les arrangements sont conclus à Paris pour le logement et la pension des excursionnistes. Les personnes qui ont l'intention de se joindre aux Gardes continentaux sont priées d'en informer immédiatement le comité, car le départ aura lieu probablement vers la fin du mois de juin.

Palais de Coton.—"David Garrick" est le titre de la spirituelle comédie en 3 actes qui a été jouée hier soir au Palais de Coton, et qui y avait amené une fort belle assistance. On a ri d'un bout à l'autre de la pièce, à gorge déployée, grâce à l'excellente interprétation de quelques amateurs qui ont eu beaucoup de succès.

Ce soir, deuxième représentation des tableaux du "Song of Seven", du succès de laquelle on ne saurait douter, à en juger par celui qu'a obtenu la première représentation. La représentation est sous la direction habile de Mme Seaman, aidée de Mme Pinckney Smith.

Démission.—M. Montégut vient d'envoyer à Washington sa démission comme surintendant de l'Hôtel des Monnaies de la Nlle-Orléans. M. Montégut a été un des fonctionnaires les plus fidèles et les plus dévoués qu'ait nommés M. Cleveland. Après avoir été entouré de l'estime publique, il prend sa retraite suivi des regrets de tous. Tenant sa position d'un président démocrate, il n'a pas cru devoir le garder sous une administration républicaine. Le gouvernement fédéral perd en lui un excellent serviteur.

Le feu.—Hier matin, à 2 heures, le gardien Duncan a découvert un commencement d'incendie dans les bureaux de la N. O. Gas Light Co, au pied de la rue Race, et a donné immédiatement l'alarme par téléphone. Les dégâts ont atteint $400. Pas d'assurance.

Accident.—M. J. A. St-Germain, préposé au transport de la malle, par la ligne du Morgan R. R., a été renversé sur la voie par un train à la gare du Louisville-Nashville. Quoique assez grièvement blessé à la tête il a fait son service de nuit et est rentré hier matin chez lui où il reçoit les soins que nécessite son état.

Mordu par un serpent.—Hier à 2 heures 30 de l'après-midi, un nègre de 14 ans, Félix Goutir, qui pêchait des écrevisses dans le marais, près du nouveau Canal, a été mordu au pied droit par un serpent. Ramené chez lui rue Annette No 17, par deux nègres, il a reçu les soins du Dr Mioton, qui a déclaré son état très critique.

Autre accident.—Hier soir à 3 heures, un nommé Baptiste Bauer âgé de 15 ans, qui pêchait sur le quai à Milneburg est tombé dans le lac et a été secouru à temps par M. John Bopp. Il a été ramené chez ses parents, rue de Chartres No 220.

Arrêté.—L'agent Barrett a arrêté à bord du steamship *Ponce de Leon*, amarré au pied de la rue Adèle, un marin du nom de Santa Maria. C'est lui qui a presque coupé le nez à un marin du nom de Chas. Peterson, lundi dernier, rue Tchoupitoulas.

Blessé.—Un palfrenier de la compagnie des chars de Claiborne, Tobin Elk, âgé de 55 ans, a reçu en pleine poitrine un coup de pied de mule des suites duquel il a succombé hier matin à l'hôpital.

Brûlures.—Hier à 3 heures de l'après-midi, un enfant de couleur, Ronel Bronson, âgé de 3 ans, qui jouait avec un morceau de papier allumé, rue Marais No 404, a mis le feu à ses vêtements et s'est si grièvement brûlé que le Dr. Hincks, appelé à lui donner ses soins, a déclaré sa vie en danger.

Paragraphes. — Le commissaire Lèche a informé le président de la Orleans R. R. Co. qu'il n'a pas le droit de faire enlever la vase du canal Broad sans le consentement du département des travaux publics.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Situation financière.

Paris, 21 mars, 2 p. m.—La Banque de Paris a déclaré un dividende de 40 francs par action.

Les actions du Crédit foncier sont faibles. Elles ont ouvert à 1320 francs et sont maintenant cotées à 1280 francs.

Paris, 21 mars, 4 p. m.—A la clôture de la Bourse aujourd'hui, les actions du Comptoir d'Escompte sont cotées à 137 francs 50 centimes; les actions de la Société des Métaux et celles de Rio Tintos sont au même taux.

L'affaire du Comptoir d'Escompte et du Canal de Panama à la Chambre des Députés.

Paris, 21 mars—Aujourd'hui, à la Chambre des Députés, M. Laur, dans une interpellation sur la crise des cuivres, a demandé que l'on remit en vigueur les articles du code pénal contre les monopoles. Il a accusé les Rothschild d'être la cause de la crise; d'être à la tête d'une conspiration internationale contre le marché français. Il a demandé une enquête.

M. Rouvier, ministre des finances, a tourné en ridicule le discours de M. Laur. C'est un racontar indigne d'une assemblée sérieuse. L'accusation portée contre les Rothschild, a-t-il dit, est parfaitement injuste; il faut laisser au bon sens public le soin de la réfuter. Le Comptoir d'Escompte aurait certainement suspendu sans l'aide qu'ils lui ont donnée.

Le Comptoir d'Escompte mérite d'attirer la sollicitude du gouvernement. S'il y a quelque perte subie sur le premier emprunt, ce sont les capitalistes qui auront à la supporter et non la Banque de France. La seconde avance sera faite par la Banque de France et cinquante capitalistes. Par conséquent, les portes du Comptoir d'Escompte ne seront pas fermées.

Il faut que l'ancien Comptoir d'Escompte soit liquidé et remplacé par une institution analogue, qui est une nécessité pour le petit commerce. Il se borne à faire une affirmation sur ce sujet. L'acte de la Banque de France est complètement libre. L'aide de la nation est due entièrement à ceux qui veulent éviter un désastre dont il serait impossible de calculer les conséquences.

M. Thévenet, ministre de la justice, a appris à M. Laur que la loi contre les monopoles n'avait pas du tout été abrogée mais qu'il était difficile de prouver les accusations qu'on lance contre le monopole.

M.E. Lejeune a reproché au gouvernement d'avoir refusé d'intervenir dans l'affaire du Canal de Panama et d'être intervenu dans la crise du Comptoir d'Escompte, ce qui était l'affaire de la Haute Banque et des spéculateurs de la Bourse.

M. Rouvier a répondu que le gouvernement n'avait pu intervenir dans l'affaire du Canal de Panama.

Quant au Comptoir d'Escompte, il est intervenu dans cette affaire uniquement dans l'intérêt des déposants.

M. Thévenet a donné à la chambre l'assurance que le gouvernement examinerait scrupuleusement l'affaire en vue d'atteindre les coupables, mais il se réservait le choix du moment favorable pour faire cette enquête.

L'ordre du jour a été rejeté par 284 voix contre 234.

M. Millerand a dit que le gouvernement n'avait accompli qu'une partie de son devoir, il lui restait à faire un exemple salutaire; il a proposé un ordre du jour ordonnant une enquête immédiate sur le monopole du cuivre.

M. Laur alors a retiré sa motion de remettre en vigueur la loi sur les monopoles.

Rente française.

Paris, 21 mars. — Le trois pour cent est coté à 84 francs 95 centimes.

Syndicat formé pour augmenter le prix du papier.

Londres, 21 mars.—Quatorze des plus grands fabricants de papier, en Angleterre, ont formé un syndicat, dans le but de faire hausser le prix du papier.

Le capital du dit syndicat est de 2,000,000 de livres sterling.

Chambre des Communes.

Londres, 21 mars.—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, le maître de poste général Raikes a annoncé que le gouvernement avait l'intention de poser un cable sous-marin entre Bermuda et Halifax.

Londres, 21 mars.—A propos du vote sur le salaire de M. Balfour, M. Morley a critiqué sévèrement le gouvernement qui faisait une guerre clandestine et perfide à ses adversaires.

M. Bradlaugh a demandé que le traitement de M. Balfour soit réduit de 500 livres.

La motion de M. Bradlaugh a été rejetée à une majorité de 272 contre 211.

Le comte Herbert Bismarck.

Londres, 21 mars—Le correspondant berlinois du *Times* nie que le comte Herbert Bismarck se rend en Angleterre, chargé d'une mission politique, et il ajoute que le prince Bismarck n'a jamais essayé de former une alliance avec l'Angleterre parce qu'il sait que la chose est impossible.

Fiançailles.

Londres, 21 mars—On annonce les fiançailles de la fille du comte Von Taafe et du comte Condeshore.

Duels et suicides.

Londres, 21 mars—Un journal de Gênes rapporte qu'il y a eu quinze duels et seize suicides à Monte Carlo depuis le commencement de l'année.

Le journal de Piggott.

Londres 21 mars.—M. Lewis, avocat des Parnellites, s'est procuré le journal de Piggott. Il le produira devant la commission Parnell.

Le gouvernement russe.

St-Pétersbourg, 21 mars.—Le gouvernement discute en ce moment la question relative à l'augmentation du nombre des navires de la marine russe.

Le plan qu'il a en considération en ce moment stipule qu'une dépense de 120,000,000 de roubles sera faite à cet effet.

Etonnante invention russe.

St-Pétersbourg, 21 mars—Les officiers russes font un rapport extrêmement favorable sur l'invention d'un revolver qui tirerait 180 coups à la minute.

Les émeutes à Pesth.

Pesth, 21 mars—Les émeutes ont recommencé aujourd'hui. Cent personnes ont été arrêtées. Le gouverneur a lancé une proclamation déclarant que les mesures les plus rigoureuses seraient prises envers les émeutiers.

Le premier ministre Tisza a eu une entrevue aujourd'hui avec l'empereur François-Joseph qui lui a donné plein pouvoir de mettre fin à ces troubles. L'empereur a exprimé la plus grande confiance en son premier ministre et lui a fait promettre de ne sortir que sous la protection de la police.

Duel entre Députés.

Pesth, 21 mars.—Les amis communs des députés Polonyi et Kraitsek n'ont pu arriver à une réconciliation. Les deux députés se sont battus aujourd'hui. Personne n'a été blessé.

L'insurrection dans l'Afrique Orientale.

Berlin, 21 mars—Des dépêches adressées au *Berlin Post* disent que l'insurrection dans l'Afrique Orientale ne s'étend pas et que les employés de la Compagnie allemande ont réussi à collecter les droits dans les ports occupés par les rebelles.

Le Comte Herbert de Bismarck à Londres.

Berlin, 21 mars—Le comte Herbert de Bismarck est parti pour Londres.

La *Gazette de la Bourse* dit que le but de ce voyage est de régler personnellement la question d'un rapprochement entre l'Allemagne et l'Angleterre.

Elle a ajouté: Le fait que ces divergences existent et que des explications personnelles peuvent opérer une réconciliation, justifie l'espoir d'une alliance anglo-allemande.

La suppression du Volk Zeitung

Berlin, 21 mars—Dans la Chambre Basse du Landtag, Herr Herefurt, ministre de l'intérieur répondant à Herr Bickert, a dit qu'il ne se considérait pas comme autorisé à discuter les motifs de la suppression du *Volk Zeitung*.

La poursuite contre ce journal était légitime. L'imprimeur et l'éditeur du journal ont fait appel. La décision appartient à la commission impériale; il n'appartient pas au ministre d'intervenir et de peser d'avance sur cette décision. C'est à la cour de décider si la publication du journal doit être désormais interdite.

Les réformes dans l'armée et la marine allemande.

Berlin, 21 mars.—Le Reichstag a adopté en seconde lecture le projet de loi en faveur de l'augmentation de l'artillerie montée.

Le bill pour l'augmentation de l'administration de la marine a également été voté en seconde lecture.

Durant les débats sur le dernier bill, le prince Bismarck, répondant aux critiques de Herr Richter, a démontré que la responsabilité des autorités de la marine, à l'égard du Reichstag, n'en seraient nullement diminuées. Les changements à opérer sont parfaitement constitutionnels.

Il s'agit simplement d'appliquer à la marine ce qui existe déjà dans l'armée de terre, à savoir: de placer l'amiral en chef à la tête de la marine comme le général en chef est à la tête de l'armée.

L'empereur reste naturellement le commandant suprême des deux branches de la force publique.

Le baron Von Frankensten a dit que la nécessité de ces changements ne lui semblait pas clairement démontrée.

Le prince Bismarck a répondu que la réforme proposée ne deviendrait urgente que dans le cas ou la perspective actuelle serait troublée, ou il y aurait lieu de redouter la guerre.

Mort d'un peintre célèbre.

Vienne, 21 mars.—Auguste Von Pettenkofen, peintre autrichien, est mort.

L'évêque Keane.

Rome, 21 mars—L'évêque Keane, président de la nouvelle Université Catholique à Washington, est parti de Rome pour l'Allemagne, afin d'y visiter les principales maisons d'éducation. L'évêque se rendra ensuite en Belgique et en France dans le même but.

Pèlerins américains.

Rome, 21 mars—Les pèlerins américains partiront lundi pour Naples, en route pour Alexandrie. Ils arriveront en Palestine durant la semaine sainte.

La Commission Navale.—M. Robert Garrett.

Pensacola, Fla, 21 mars—La Commission Navale, chargée de choisir un site pour y établir un chantier de marine sur la côte du Golfe, est arrivée ici ce soir.

M. Robert Garrett est arrivé ici aujourd'hui et partira pour Jacksonville demain.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 21 mars—Le Sénat s'est réuni à 1 p. m.

Immédiatement après la lecture du journal d'hier, M. Pruden, un des nouveaux secrétaires privés du Président, s'est présenté à la barre du Sénat et remis onze messages divers écrits du Président des Etats-Unis.

Le Sénat, sur motion de M. Ingalls, est entré en séance exécutive.

Clémence exercée par le Président Harrison.

Washington, 21 mars.—Le président a commué à un emprisonnement à perpétuité, la sentence de mort prononcée contre Albert Green (couleur) pour meurtre commis en septembre dernier, sur la personne de James Lucas (couleur) dans le District de colombie.

L'exécution devait avoir lieu le 5 avril. C'est la première affaire criminelle dans laquelle le président Harrison a usé de son droit de clémence.

Le Canal de Nicaragua.

Washington, 21 mars—Les Directeurs de la Compagnie du Canal de Nicaragua qui se trouvent ici, disent que les travaux vont commencer immédiatement. Le président Cheney compte partir par un steamer en mars.

Des contrats ont été conclus avec un grand nombre de bateaux-dragueurs qui vont se rendre sur les lieux le plus tôt possible, avec les machines nécessaires. Le plan du canal, qui est mis en exhibition, est visité par des milliers de personnes. On l'enverra à l'Exposition de Paris.

Le Commissaire du Revenu Intérieur.

Washington, D. C., 21 mars—Le bureau du Commissaire du Revenu Intérieur a été aujourd'hui formellement transféré par M. Joseph S. Miller à M. John W. Mason.

Le Président Harrison.

Washington, D. C., 21 mars—Le Président a envoyé aujourd'hui les nominations suivantes au Sénat:

MM. Miles, C. Moore, de Walla Walla, T. W., gouverneur du Territoire Washington; Oliver C. White, de Dayton, T. W. secrétaire du Territoire Washington; Henry H. Blaine, de Montana, juge président de la cour suprême de Montana; John D. Fleming, du Colorado, avocat de district des Etats-Unis, district de Colorado.

Maîtres de Poste—Stephen A. Philley, Troy, Ala; Carlos G. Wilson, Milledgeville, Ills; Alanson H. Reed, Flora, Ills; Wm R. Parks, Petersburg, Ills; Graham L. Rice, West Superior, Wis.; Daniel Karns, New Philadelphia, Ohio; John F. Welch, Nelsonville, Ohio; George W. Baker, Athens, Ohio; James S. Reeves, Union City, Ind.; Dewitt C. Carr, Fowlerville, Mich.; John P. Yost, North Bend, Neb.; John W. Banbury, Britton, Dak.

M. Fred C. Brackett.

Washington, D. C., 21 mars—On dit que M. Fred. C. Brackett, de Washington, sera le successeur de M. E. W. Youmans, comme commis en chef de la Trésorerie.

M. George S. Windsin.

Washington, D. C., 21 mars.—Le bruit court que M. George S. Windsin, de Philadelphie, a accepté la place de "Supervising Architect," de la Trésorerie.

Avortement d'un grand syndicat pour l'exploitation de l'éclairage électrique Edison.

New-York, 21 mars—On lit dans le *World*:

Le grand plan de Henry Villard, en vue de la consolidation de toutes les lignes Edison en une seule ligne gigantesque, a été abandonné.

Il a a quelques années, une compagnie au capital de $12,000,000 avait été établie, dans l'Etat de New York; le but était de consolider les quatre organisations qui étaient restées séparées jusque là, et qui toutes quatre avaient pour pour la construction et la vente des appareils électriques Edison. Henri Villard s'était mis à la tête de l'entreprise. Il comptait obtenir les fonds des banquiers allemands.

MM. Drexel, Morgan et Winslow Laine avaient été longtemps les banquiers principaux de la Compagnie Edison. Le plan de M. Villard était de former un grand syndicat en leur adjoignant plusieurs banquiers allemands d'Amérique et de Berlin.

La combinaison a manqué au dernier moment. Il fait maintenant un appel aux capitalistes américains, mais il n'est pas probable qu'il réussisse. Une décision rendue au Canada, annule les brevets accordés aux lampes incandescentes d'Edison. Il a fait comprendre aux banquiers allemands que ces appareils ne valaient pas l'argent qu'on leur demandait.

Les améliorations du Southern Pacific

Los Angeles, Cal., 21 mars.—M. C. P. Huntington, vice-président de la compagnie du Southern Pacific est arrivé ici de l'Est, il a déclaré à un reporter de la Presse Associée que le bruit de l'achat du système Atchison n'avait aucun fondement. Plusieurs mesures importantes, a-t-il ajouté, seront discutées dans la réunion des directeurs du Southern Pacific, en avril.

Parmi les mesures se trouveront l'extension des lignes de la compagnie jusqu'à Durango, Mexique; l'établissement d'une ligne de steamers entre un port de l'Atlantique et le Brésil, et l'achèvement de plusieurs embranchements dans cet Etat.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1888

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrences, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes:

ULLOA, AUBRY, O'REILLY: LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Le jeune Calino, entré depuis peu au collège, s'est mis à bourrer de coton une de ses oreilles.

Comme un de ses condisciples lui demandait le pourquoi de son action:

—Parbleu! répond-il, c'est afin que ce qui m'entre par une oreille ne puisse pas sortir par l'autre!

Retour d'enterrement.

Une veuve inconsolable vante les mérites de son époux trépassé:

—Quelle riche nature! Et quel homme solide! Il n'avait pas son pareil à l'atelier. Tenez, quand il me flanquait une trépignée, j'en avais pour huit jours à garder le lit!

Mme X...., aussi élégante que belle, consultait le docteur Z.., sur un commencement de maladie de cœur dont elle ressentait les atteintes.

Le prince de la science ausculte la charmante malade, puis d'une voix solennelle:

—Madame, il faut me promettre de ne pas aller dans le monde!

—Très bien, docteur, réplique la baronne. Il faut me promettre de ne pas m'envoyer dans l'autre.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 2, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barnes et Dauphine.

PEERLESS DYES Les meilleurs.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 5 Coast.....9:00 am	No 6 Coast......3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex...3:05 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen.....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Ohic. Ex...5:30 pm
TEXAS AND PACIFIO.	
No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:45 am
No 54 B. R. Local.......10:10 am	No 53 B. R. Local.......3:50 pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line.6:20 am	No 6 Fastline..9:00 pm
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.	
No. 1.........9:00 am	No. 2..........5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4..........8:00 am
No. 5........10:00 am	No. 6..........3:45 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.	
No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local.....7:20 pm
NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.	
Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach......9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée......7:00 pm | Départ..........7:30 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée......8.45 am | Départ..........3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 22 MARS 1889

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Donaldsonville—MARY Z COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

SAMEDI, 23 MARS 1889

Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
St-Louis—CITY OF NEW ORLEANS, à 5 P M
Bayous Macon et Tensas—H J DICKEY, à 5 P M
Cincinnati—GUIDING STAR, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M

Fleuve et rivières

Memphis, 21 mars—Le fleuve a baissé de 3 pouces. Temps clair. Arrivés, Granite State de Cincinnati. Départs, Belle Memphis pour Natchez à 6 p m; James Lee pour Arkansas City à 6 p m.

Caire, 21 mars—Le fleuve a 20 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivé, Rhéa, de Wolf Island à 6 p m. Départs, Ohio pour Cincinnati à 1 p m; Rhéa pour Nashville à 7 p m.

St-Louis, 21 mars—Le fleuve monte et a 14 pieds 6 pouces à l'étiage. Temps clair et plus frais. Arrivé, Cherokee de la rivière Ouachita. Départs, City of St Louis pour la Nlle-Orléans; City of Providence pour Vicksburg.

Louisville, 21 mars—La rivière monte—8 pieds 3 pouces dans le canal; 6 pieds 1 pouce aux chutes. Temps couvert et frais.

Les Passes.

Port Eads, 21 mars, 6 p m.—Vent du nord-est. Arrivés, à 9:10 a m, steamship anglais Chilian, capitaine Curtis, de Pernambuco.

Départs, steamships Hutchinson pour la Havane, Wanderer pour Bélize, Robinia pour Dunkerque, Inventor et Californian pour Liverpool; barques Pallas pour St Pétersbourg, et Teresa Figueras pour Barcelone; goélettes Peerless et Royalist pour Utilla.

Marchés.

Paris, 21 mars—Les rentes 3 pour cent 84 francs 95c.

Havane, 21 mars—Or espagnol 236 1/2 à 236 3/4. Change calme mais stable. Sucre ferme.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 21 MARS 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Thorntondale, Hick, Rouen via Newport News.
Steamship (esp) Cadiz, Beotegui, Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Aransas, Westch, Brazos Santiago via Galveston.
Steamship (ang) Chilian, Curtis, Pernambuco.
Steamship (am) W G Hewes, Staples, Bluefields.

BATEAUX A VAPEUR.

Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
John Howard, Perry, Camden.
Lafourche, Chaslet, Lockport.
Guiding Star, Hegler, Cincinnati.
City of New Orleans, Carter, St-Louis.
Garland, Rea, Shreveport.
Neptune, Mouna, Bas du fleuve.
Louise, Port Vincent.

EXPORTATIONS.

ROUEN, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Thorntondale — 123,500 boisseaux mais en grenier, 6000 sacs à grain.

LIVERPOOL—par steamship Cadiz—6226 balles coton 26,183 boisseaux mais en grenier.

IMPORTATIONS.

BRAZOS SANTIAGO VIA GALVESTON—par steamship Aransas—19 balles istle et colis divers.

Arrivages de produits.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—8 boucts sucre 174 barils sucre 1 demi-barils mélasse 18 barils mélasse 2 demi-barils mélasse 1 sacs coton en graine et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—6 balles coton 54 boucts sucre 691 barils sucre 8 barils mélasse et fret assorti.

CAMDEN—par steamer John Howard—434 balles coton 700 sacs farine graine coton 15,850 douves et fret assorti.

LOCKPORT—par steamer Lafourche—85 boucts sucre 160 barils sucre 14 barils mélasse 996 sacs riz brut et fret assorti.

CINCINNATI—par steamer Guiding Star—478 balles coton et fret assorti.

ST-LOUIS—par steamer City of New Orleans—4 balles coton et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Garland—199 balles coton 30.9 sacs graine coton et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—103 barils sucre 36 barils mélasse 653 sacs riz brut et fret assorti.

PORT VINCENT—par steamer Louise—9 balles coton.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—26 boucts sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—234 balles coton 380 sacs riz brut 94 barils riz 33 boucts sucre 1422 barils sucre 2 barils mélasse 1125 sacs sel 100 barils vin et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—527 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1120 sacs farine graine coton 630 sacs tourteaux 100 barils sucre et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—5 boucts tabac 40 barils sucre 20 barils mélasse et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—432 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Louisiana, Gager........parti 16 mars
Steamship El Monte, Hawthorne.parti 16 mars
Goélette Alice McDonald, Dukeshire..........en chargement 12 mars
Steamship El Paso, Quick..........parti 19 mars

PHILADELPHIE.
Barque Geo W Sweeney, Hewitt....partie 6 mars

ROCKPORT, ME.
Goélette Kate E Morse, Crocker.en char. 8 mars

LIVERPOOL.
Steamship Counsellor, Lang.........parti 19 janv
Steamship Francisca, Arubi.........parti 10 fév
Steamship Yucatan, Fost............parti 14 fév
Steamship Navarro, Aldecoces........parti 12 fév
Steamship Gallego, Arribalzaga......parti 23 fév
Steamship Federico, Garties.........parti 23 fév
Steamship Explorer, Brown...........parti 26 fév
Steamship Professor, Keller.........parti 2 mars
Steamship Emiliano, Albonegia.......parti 2 mars
Steamship Editor, Chandler..........parti 5 mars
Steamship Australian, Peters........parti 10 mars
Steamship West Indian, Bertie.......parti 16 fév
Steamship Jamaican, Edwards.........parti 7 fév

LONDRES.
Steamship Legislator, Jackson.......parti 13 mars

SWANSEA.
Steamship Federation, Pinkham.......parti 15 fév
Steamship City of Lincoln, Fry......parti 7 mars

ST-VINCENT. CAP DE VERDE.
Steamship Cairo, ——.................parti 6 mars
Steamship Mandalay, Ellison.........parti 10 mars

BREME.
Steamship City of Lincoln, Fry......parti 4 mars

ANVERS.
Steamship Marseille, Mollière.......parti 26 fév
Steamship Obock, Petitville.........parti 10 fév
Steamship Bordeaux, Blanchandin.parti 31 janv
Steamship Paris, ——......en char. 16 mars

BORDEAUX.
Steamship Marseille, Mollière.......parti 1er mars

PALERME.
Steamship Rochdale, Tindall.........parti 16 fév

SICILE.
Steamship Ponca, Bowen..............parti 4 mars

PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, Blanchandin.....parti 9 fév

PERNAMBUCO.
Steamship Straits of Gibraltar, —, parti 28 fév
Steamship Chilian, ——...............parti 3 mars

MONTEVIDEO.
Steamship Caxton, ——................parti 18 fév

CASTELLAMARE.
Brick Selina Stanford, Starita......parti 29 janv

BUENOS AYRES.
Barque Guiseppe, Lauro..............partie 11 janv

RIO DE JANEIRO.
Steamship Caxton, Pratt.............parti 6 mars

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	STEAMERS. Destination	Localités
Architect	Liverpool	3e dist. 30
Assyrian	Havre	rue 5e
Californian	Liverpool	1er dist. 21
Cadiz	Liverpool	rue 3e
Campechano	Campêche	1e dist. 17
Chalmette	New York	Alger
City of Dallas	Balise	1er dist. 18
Gracia	Liverpool	3e dist. 26
Hutchinson	Havane	Alger
Joaquin Ancona	....	Alger
Morgan	Bluefields	Alger
Ocean King	Londres et Brême	rue 3e
Ponce de Leon	Barcelone	4e dist. 42
Robinia	Queenstown	Elevator
Thorndale	Rouen	Elevator
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist. 30
NAVIRES.		
Stephen	Havre	1er dist. 36
BARQUES.		
Marcelle	....	4e dist. 47
Pallas	Russie	rue 7e
San Luigi	Lisbonne	rue 8e
Susanna	Russie	2e dist. 18
BRICKS.		
Enrique	....	Alger
GOELETTES.		
Brothers	St-Ann's Bay	1er dist. 14
Jos P Machece	Puerto Cortes	3e dist. 31
Robt Ruff	....	6e dist
St-Thomas	Malaga	1er dist. 34

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété améliorée connue comme le No 10 rue Perdido et d'une propriété rue Claiborne, entre Bourbon et Union (la rue en arrière étant la rue Derbigny), à des conditions favorables, dans l'affaire de Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,987—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont désignées par le No 10 rue Perdido, et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, St Charles et Carondelet, désigné comme lot numéro treize sur un plan ainsi que le certificat de mesurement fait par Louis H. Pilié, voyer, le 7 avril 1884 et annexé à un acte de vente fait par les héritiers de D. G. & E. M. Wilson à Hugh McCloskey, le 20 mai 1884, pardevant James Fahey, notaire, pour la paroisse d'Orléans, et le dit lot mesure, suivant le susdit plan, mesure américaine, vingt-six pieds, deux pouces et trois lignes de face rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne la plus près de la rue St-Charles et une profondeur de cent deux pieds, six pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet et vingt-six pieds, deux pouces et deux lignes de largeur dans le fond avec l'usage des murs mitoyens des deux côtés et dans le fond du dit local qui sont inclus dans la vente par les dits héritiers à Hugh McCloskey, et qui est la même propriété acquise par Hugh McCloskey des héritiers de D. G. & E. M. Wilson, le 20 mai 1884, par acte pardevant James Fahey, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans.

2° Ce certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui en dépendent, ou lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro sept cent cinquante, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bourbon et Union, désigné comme lot No 5 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire dans cette ville, le 20 juin 1879, et suivant le dit plan le lot mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces six lignes et quatre-cinquièmes de face à la rue Claiborne, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant le même lot que Hugh McCloskey a acquis de Frederick Robert par acte, le 15 septembre 1885, pardevant John G. Eustis, notaire pour la paroisse d'Orléans.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement décrite, un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billet d'acquéreur, daté du jour de vente avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et pour la propriété décrite en second lieu, la moitié ou plus comptant et la balance à un an de crédit du jour de vente en billet de l'acquéreur, daté du jour de la vente avec intérêt comme le précédent jusqu'au paiement.

La portion à crédit pour les deux propriétés devant être scellée par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur de la propriété premièrement décrite devant assurer les améliorations qui y sont pour au moins mille piastres et transférer la police d'assurance au syndic.

L'acquéreur de chacune des propriétés devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1889 en outre du prix de l'adjudication.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,752—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue des Champs-Elysées, entre Amour et Bons-Enfants, (et la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant désigné comme numéro trois cent trente-et-un sur le plan général du dit faubourg, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur, mesure française, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont.

Ensemble avec quatre-vingt dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci-dessus.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante-cinq dollars, montant prêté sur le stock, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur lesdites actions; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt dollars de cette dernière somme, à partir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877; huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent d'intérêt par an sur cent piastres à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887; aussi les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothéquée non encore due, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de quatre mille cinq cents piastres; l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 13

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

C. H. Stewart vs la ville de la Nouvelle-Orléans—No 11,626.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MERCREDI, dix septième jour d'avril 1889, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain morceau de terre situé en arrière de la ville de la Nouvelle-Orléans, compris entre l'Avenue Milne, le Bayou St Jean, les rues Brooks et le Lac Pontchartrain, et contenant cinq-cent vingt-huit ilets de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 16me jour de mars 1889.
GEO. MOORMAN,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
16mars—16 23 30—6 13 17avril.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 26 février 1889.

ACTIF:

Prêts et escomptes		$1,813,817 91
Surtirages		64,690 00
Bons des E.-U., garantie de la circulation		200,000 00
Bons des E.-U., garantie des dépôts		200,000 00
Bons des E.-U. en main		3,200 00
Autres bons, actions et effets hypothécaires		670,464 10
Dû par des agents de réserve approuvés		283,817 11
Dû par d'autres banques nationales		295,180 30
Dû par des banques d'Etat et banquiers		41,011 55
Immeuble, mobilier et installation		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		7,548 67
Primes payées		91,939 08
Chèques et autres items comptant	$1,555 70	
Echange pour le Comptoir d'Echange	195,138 24	
Billets d'autres banques	30,059 00	
Monnaie fractionnaire (comprenant les nickels)	1,638 76	
Espèces, y compris des certificats en or du Trésor	444,695 50	
Billets Legal tender	290 000 00	
		963,087 20
Fonds de rachat en la possession du Trésorier des E.-U., 5 pour cent de la circulation		9,000 00
Total		$4,739,372 45

PASSIF.

Actions du capital payées		$200,000 00
Fonds de surplus		500,000 00
Profits indivis		66,965 47
Billets de banques nationales à percevoir		178,460 00
Dépôts individuels soumis à chèques	$3,076,715 33	
Certificats de dépôts sur demande	65,542 50	
Chèques certifiés	89,078 05	
Chèques du caissier à rentrer	42,194 50	
Dépôts des E.-U.	220,000 00	3,493,530 38
Dû à d'autres banques nationales		91,812 25
Dû à des banques d'Etat et banquiers		163,614 35
Total		$4,739,372 45

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, WILLIAM PALFREY, caissier de la susdite banque, jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai, autant que je le sache et croie.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Fait sous serment et signé pardevant moi, le 7ème jour de mars 1889.

GEO. W. CHRISTY, Notaire.

Trouvé correct par:
JOHN H. HANNA,
SAM'L DELGADO,
FRANK T. HOWARD,
Directeurs.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'articles de toilette, notions, etc. Creason & Rosenthal vs Max Auron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 25,190.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 1er avril 1889, à 10 heures a. m., la propriété suivantes, savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, un lot d'articles de toilette, notions, châles et autres articles, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 27—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Trost, épouse, vs. Henry Trost, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,998—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans le quatrième district, dans l'ilet désigné par le No 39 (aussi par le No 95) lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit ilet, qui est borné par les rues Laurel, Washington, Annonciation et Quatrième, et mesure trente-trois pieds et six pouces de face à la rue Annonciation entre les rues Washington et Quatrième sur une profondeur de cent quarante cinq pieds, et a été acquis par Henry Trost de Frederick Kantz Jr. le 25 mars 1886, P. J. Kraemer, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 122, folio 815.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 58, borné par les rues Washington, Chippewa, Fulton et Sixième, et mesurant cinquante-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Washington, sur cent pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Chippewa, contigu au lot No 3 dans le fond et le lot No 2 sur la ligne de côté.

3° Un lot de terre dans le Sixième District dans l'ilet borné par les rues Colisée, Marengo, Milan et Perrier, désigné par le No 17 dans l'ilet No 45, et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, déposé au bureau de L. R. Kenny, notaire public, laquelle propriété a été acquise par le dit Henry Trost de Chas D. Wills, le 27 février 1876, au bureau des aliénations, livre 106, folio 597.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25fév—25—5,11,18,25,30 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,943—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Un ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de cette ville, ilet borné par les Champs-Elysées, les rues Marigny, Magistrates et Law, désigné par le No 1378, d'après un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, comme plan No 24. Cet ilet de terre mesure 319 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face aux rues Marigny et Champs-Elysées, et 285 pieds, 9 pouces, 4 lignes de face aux rues Magistrates et Law. Il se compose:

1° D'un lot hypothéqué à la Banque des Citoyens pour garantir 8 actions de $100 chacune dans le fonds capital de la dite banque, mesurant 106 pieds 6 pouces 6 lignes de face aux Champs-Elysées sur 285 pieds, 9 pouces de profondeur sur la rue Marigny, ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces.

2° De treize lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds 7 pouces 4 lignes chacun de face à la rue Marigny sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Magistrates; les lots Nos 4 et 5 ont chacun 36 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur; les lots Nos 6, 7 et 8 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs-Elysées, sur 106 pieds de profondeur; le lot No 6 formant le coin des Champs-Elysées et de la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs-Elysées sur 115 pieds de profondeur, le lot No 10, formant le coin des Champs-Elysées et de la rue Law, et le lot No 11 55 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Law sur 85 pieds 3 pouces de profondeur; les lots Nos 12 et 13 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 115 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

II. Un ilet de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville désigné par le No 16, subdivisé en huit lots numérotés de 1 à 8, compris entre les rues Marigny, Law, Champs Elysées et Commercial Place, d'après un plan dessiné par J. Pilié et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire. Le dit ilet mesure, en pied américain, d'après un plan déposé en l'étude de L. R. Kernion, notaire, 159 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 285 pieds 9 pouces 4 lignes de face aux rues Law et Commercial Place.

III. Cinq lots de terre dans le 3e district désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 dans l'ilet No 45, borné par les rues Marigny, Mandeville, Law et Magistrates, d'après un plan de Voilquin, daté le 31 mars 1837, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire. Ces lots mesurent, au pied américain, savoir: le lot No 13, trente-trois pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17 chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, ledit lot No 13 formant le coin des rues Marigny et Law.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7.14 21.28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un jeu de comptes courants.

Francis F. Fernandez & Trava vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,986.—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 229 rue des Remparts (côté Nord):

1° Tout le contenu, les installations d'une pharmacie—consistant d'un vaste assortiment de drogues, médecines, etc.; également, une vitrine, des installations, des rayons, balances, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Aussi, un jeu de comptes courants, conformément à une liste enliassée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18mars—18 21 25 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quoi que ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Quartier et Chemin du Bayou, le dit lot mesurant environ vingt trois pieds de face à la rue St Claude sur soixante pieds de profondeur en lignes parallèles, et ensemble, lequel dit lot formait partie jusqu'ici du lot de terre situé au coin de la rue Chemin du Bayou et St-Claude, et appartenant actuellement au dit Joseph Guigou qu'il a acheté de Jean Baptiste Guigou d'après un acte passé pardevant G. Duplantier, notaire public, le trois de mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations dans le livre 120, folio 568.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cheval de course de valeur connu comme "Claud Brennan".

Thomas Nugent vs. Bill Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,857—En vertu d'un ordre de vente, daté du 4 février 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 22 mars 1889, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Devant la remise et les écuries de vente de Wm. B. Leonard, No 70 rue Baronne—

Le cheval de course bai de valeur appelé "Claud Brennan."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11,14,18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations, stock dans le commerce, &c., d'une pharmacie de première classe.

O. V. Greend & H. Wehrmann vs. Charles Kummel et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 22,517—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Charles Kummel vs. J. F. Bollerbach et als. à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 26 mars 1889, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la pharmacie coin des rues Camp et Delord, dans le Premier District de cette ville—

Un lot de vitrines, comptoir, étagères, drogues, médicaments, trousses, jarres, fioles, parfumerie, &c., et divers autres articles, &c., appartenant à la pharmacie, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15 19 22 26

Nouvelle récolte.

Millet allemand, sorgho,

Et un complet assortiment de graines pour champs et jardins, chez

RICHARD FROTSCHER,
15 et 17 rue Decatur.

31 fév—1an—mer, vend, dim

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC SON —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 72 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:

67.....CHARTRES.....67